



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé-Saint-Maur-des-Fossés-Saint-Maurice-Villiers-sur-Marne-Vincennes-

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 19 MAI 2026
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2026-58

OBJET : Désignation des membres des commissions thématiques du Territoire

Membres en exercice	90
Présents titulaires	68
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	21
Absents	1

Votants	89
Abstention	0
Suffrages exprimés	89
Pour	89
Contre	0

Présents :

Sabrina ABCHICHE, Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thiphaine ARMAND, Asma ASHRAF, Camille BARBIER, Selda BELLOIN, Jacques-Alain BENISTI, Quentin BERNIER-GRAVAT, Marie-Laurence BEYO, Bruno BORDIER, Fabienne BOUE LELU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Fabrice CAPRANI, Gilles CARREZ, Chantal CAZALS, Carole COMBAL, Florence CROCHETON BOYER, Loïc DAMIANI, Jean-Paul DAVID, Thomas DE ALMEIDA, Hélène DECOTIGNIE, Pierre-Michel DELECROIX, Thibaut DENTIN, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Philippe DUBUS, Nathalie FRANCKHAUSER, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Mylène GUIFFARD, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Catherine HARDY, Delphine HERBERT, Laurent JEANNE, Yacine KHEDIM, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Anne-France LAVIROTTE, Nadia LECUYER, Hélène LERAITRE, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Romain MARIA, Frédéric MASSOT, Béatrice MAZZOCCHI, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Thomas OLIVE, Karine PEREZ, Bertrand PITAVY, Jean-Philippe POLITZER, Carole PRADES, Henrique RIBEIRO, Hélène ROUSSELIN, Christel ROYER, Didier SCHREIBER, Francis SELLAM, Olivier SESTER, Dominique SOULIS, Aurore THIROUX, Régis TOURNE, Julien WEIL, Olivier ZANINETTI.

Représentés :

Charles ASLANGUL représenté par Olivier ZANINETTI, Thierry BARNOYER représenté par Karine PEREZ, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Agnès CARPENTIER représentée par Dominique SOULIS, Michel DUVAUDIER représenté par Henrique RIBEIRO, Delphine FENASSE représentée par Yacine KHEDIM, Benoît GAILHAC représenté Hervé GICQUEL, Florian JAMES représenté Chantal CAZALS, Julien LEGER représenté par Caroline ADOMO, Bénédicte MARETHEU représentée par Gilles CARREZ, Céline MARTIN représentée par Régis TOURNE, Cécile PANASSAC représentée par Frédéric MASSOT, Frank PATTI représenté par Nadia LECUYER, Pierre PELLÉ représenté Christel ROYER, Germain ROESCH représenté par Carole DRAI, Odile SEGURET représentée par Bertrand PITAVY, Igor SEMO représenté par Christian CAMBON, Thibault SIMEONI représenté par Olivier CAPITANIO, Jérôme TAGNON représenté par Francis SELLAM, Cécile THEOPHILE représentée par Philippe DUBUS, Marianne VERON représentée par Julien WEIL.

Absente :

Déborah MUNZER.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20260522-DC2026-58-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 19 MAI 2026

OBJET : Désignation des membres des Commissions Thématiques

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU l'article L 5211-1 et L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi °2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république et notamment son article 59,

VU la délibération du 19 mai 2026 décidant la création et la composition de cinq commissions thématiques au sein de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées de donner un avis sur les différentes propositions d'optimisation de fonctionnement du domaine concerné qui leurs sont proposés par les services et que c'est un lieu d'informations des élus et d'échanges permettant de s'approprier le fonctionnement du territoire,

CONSIDERANT qu'il convient à présent désigner les représentants des commissions,

DELIBERE

ARTICLE 1 :

DESIGNE les membres des commissions suivants :

<p>Commission N° 1 : Urbanisme, Aménagement, Cohésion Sociale</p>	<p>ABCHICHE Sabrina ASHRAF Asma BELLOIN Selda BERNIER GRAVAT Quentin BORDIER Bruno CROCHETON BOYER Florence DECOTIGNIE Hélène DUBUS Philippe GAILHAC Benoît GUILLARD Pierre JAMES Florian LACHELACHE Nassim LERAITRE Hélène LHOSTE Philippe MARETHEU Bénédicte MASSOT Frédéric MAZZOCCHI Béatrice OLIVE Thomas PELLE Pierre POLITZER Jean-Philippe RIBEIRO Henrique SESTER Olivier ZANINETTI Olivier</p>
<p>Commission N° 2 : Développement économique, Emploi, Attractivité internationale</p>	<p>ARMAND Thiphaine BARBIER Camille BEYO Marie-Laurence CAZALS Chantal DUVAUDIER Michel GUIFFARD Mylène KHEDIM Yacine LHOSTE Philippe MARETHEU Bénédicte MESNAGER Aurélien SCHREIBER Olivier</p>

Préfecture de la Région Île-de-France
097-20007341-20260522-DC2026-58-DE
Date de réception : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

	SEGURET Odile SIMEONI Thibault VERON Marianne WEIL Julien ZANINETTI Olivier
Commission N° 3 : Environnement, Eau et Assainissement, Mobilités douces	ADOMO Caroline BELLOIN Selda BOUE LELU Fabienne CAPRANI Fabrice CROCHETON BOYER Florence DENTIN Thibaut DROUVILLE Sylvain FRANCKHAUSER Nathalie MAZZOCCHI Béatrice PANASSAC Cécile PITAVY Bertrand ROUSSELIN Hélène ROYER Christel SELLAM Francis SESTER Olivier ZANINETTI Olivier
Commission N° 4 : Finances, Administration Générale	AMAR Sophie CARREZ Gilles DE ALMEIDA Thomas DAMIANI Loïc GICQUEL Hervé LAFON Laurent MARTIN Céline MASSOT Frédéric ROUSSELIN Hélène SEMO Igor THIROUX Aurore ZANINETTI Olivier
Commission N° 5 : Culture, Sports, Patrimoine, Tourisme	COMBAL Carole FENASSE Delphine HARDY Catherine HERBERT Delphine LAVIROTTE Anne-France PELLE Pierre PRADES Carole SCHREIBER Didier SOULIS Dominique TOURNE Régis ZANINETTI Olivier

ARTICLE 2 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial PARISESTMARNE&BOIS ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

O. Capitanio

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
 est exécutoire à la date du

22 MAI 2026

en application des articles L521-1 et L521-2 du Code de procédure administrative
 C.G.C.T.Champigny-sur-Marne

Accusé de réception en préfecture
 094-200057941-20260522-DC2026-58-DE
 Date de télétransmission : 22/05/2026
 Date de réception préfecture : 22/05/2026